

SORTIR DE L'OBSESSION PRÉSIDENTIELLE : LA COALITION PARLEMENTAIRE COMME CAP STRATÉGIQUE POUR LE PS ?

Jean-Jacques Urvoas

08/04/2026

Face à l'aggravation de la crise de la V^e République, marquée par l'effondrement du fait majoritaire et une défiance citoyenne massive, il est temps pour le Parti socialiste de rompre avec un tropisme présidentiel qui le place dans une impasse stratégique et doctrinale et empêche la reconstruction. C'est l'appel que lance Jean-Jacques Urvoas, professeur en droit public et ancien garde des Sceaux : en proposant un modèle parlementaire fondé sur des coalitions de gouvernement et la centralité des législatives, les socialistes renoueraient avec leur identité, structureraient la gauche et redeviendraient une force crédible de gouvernement.

La V^e République traverse la crise la plus profonde de son histoire. Loin d'être un accident conjoncturel, l'enlisement institutionnel révélé par la dissolution de 2024 marque l'épuisement d'un régime dont les déséquilibres se sont aggravés depuis plus de vingt ans. La disparition du fait majoritaire, la défiance croissante des citoyens et l'incapacité des institutions à produire de la stabilité témoignent d'un effondrement silencieux que l'opinion perçoit désormais comme grave. Sous ce rapport, la gauche réformatrice, et en particulier le Parti socialiste (PS), ne peut plus se contenter de dénoncer les dérives présidentielles ni d'espérer qu'un simple ajustement constitutionnel suffirait à restaurer la confiance démocratique.

Ce moment lui ouvre une fenêtre historique : devenir la force capable de proposer une alternative crédible au présidentielisme épuisé de la V^e République. Parce qu'il est dépositaire d'une culture politique républicaine et parlementaire, le PS dispose d'atouts singuliers pour relever ce défi démocratique. Son expérience gouvernementale, sa connaissance fine des rouages de l'État, sa capacité à travailler en coalition et son ancrage territorial en font, en effet, l'une des rares

organisations capables d'articuler une vision institutionnelle cohérente avec une pratique politique réaliste.

Mais cette occasion ne pourra être saisie qu'à une condition : accepter de rompre avec l'opportunisme institutionnel dans lequel il se complaît depuis des lustres. Car si la présidentialisation de la vie politique lui a offert de belles victoires, elle l'a progressivement privé de sa cohérence doctrinale, de sa capacité à structurer la gauche et de son identité de parti parlementaire. Continuer sur cette voie reviendrait à s'enfermer dans une logique perdante, où l'élection présidentielle constitue tout à la fois l'unique horizon, mais aussi le piège qui empêche toute reconstruction durable.

Le délitement du cadre actuel offre au PS l'occasion de reprendre l'initiative en assumant un changement de paradigme : rebâtir un parlementarisme solide, redonner aux législatives leur rôle structurant et favoriser des coalitions durables. En rompant avec la logique de l'incarnation solitaire, il pourrait redevenir le parti du contrat, du collectif et de la responsabilité démocratique.

Le Parti socialiste à l'épreuve de la crise de la V^e République

Toute stratégie crédible suppose d'abord de nommer clairement les impasses du moment.

Une V^e République en crise profonde

Les convulsions que subit aujourd'hui la France ne sont pas les signes d'une instabilité passagère, mais les manifestations d'un régime qui s'éteint. L'affirmation peut susciter le scepticisme, tant ce diagnostic a été galvaudé. En 1968 comme en 2002, la V^e République sembla sombrer dans un coma similaire avant de se redresser. Et les observateurs les plus éminents invitèrent à ne pas s'en émouvoir : sa résilience face aux tempêtes constituait le moteur même de la Constitution de 1958, sa longévité tenant lieu de preuve.

Ce confort intellectuel ne résiste cependant plus à l'accumulation des périls : montée des populismes, effritement des majorités, éclatement du système partisan, brutalisation du débat public. À ce désordre institutionnel répond un désenchantement profond, visible dans la volatilité des scrutins, l'instabilité gouvernementale et une abstention désormais endémique.

Insensiblement, le régime ne parvient plus à surmonter les crises, il se borne à les sédimenter.

De fait, les élections législatives anticipées de l'été 2024 ont servi de témoignage décisif : pour la première fois depuis 1958, une dissolution a aggravé une crise politique au lieu de la résoudre. En

deux ans, Emmanuel Macron a essuyé un double désaveu. En juin 2022, les électeurs l'ont privé d'un socle solide au Palais-Bourbon et, en juillet 2024, ils ont scellé ce choix en musclant les oppositions.

Cet effondrement du « fait majoritaire » ne doit rien à la fortune. Dès le second tour de la présidentielle, une **enquête Ifop** indiquait que seuls 32% des Français souhaitaient accorder une majorité au président qu'ils allaient pourtant réélire. Ce refus initial s'est transformé en conviction durable : en septembre, 62% des sondés (selon **Elabe**) jugeaient encore la fragmentation parlementaire « bonne pour la démocratie ». Le verdict de 2024 écarte donc toute lecture accidentelle du scrutin : l'éclatement de l'Assemblée résultait d'une véritable volonté.

Les électeurs ont voulu cet éclatement comme un vaccin contre une pratique du pouvoir jugé autoritaire dont les racines plongent dans la réforme d'il y a vingt ans : le quinquennat et l'inversion du calendrier électoral. Conçue pour garantir la stabilité en offrant mécaniquement une majorité parlementaire au vainqueur de la présidentielle, la révision du 2 octobre 2000 a paradoxalement dévitalisé la fonction.

Contraints par l'urgence des cinq ans, Nicolas Sarkozy, François Hollande et Emmanuel Macron ont basculé dans l'immédiateté. Là où les présidents du septennat se concentraient sur l'essentiel sans abandonner la direction politique à leur Premier ministre, ceux du quinquennat se sont mués en « hyper-présidents », intervenant sur chaque dossier et saturant l'espace médiatique. Ils ont ainsi façonné un régime donnant l'illusion d'un pouvoir qu'ils ne détiennent pourtant plus réellement.

Cette dérive a rendu la V^e République encore plus illisible, écartelée entre un texte et des pratiques s'en éloignant toujours davantage. Les optimistes ne voient dans ce grippage qu'une péripétie : le problème tiendrait au tempérament des dirigeants plutôt qu'à la nature des fonctions, et il suffirait d'attendre des successeurs plus mesurés. À l'inverse, les pessimistes se réfugient dans l'incantation d'une VI^e République, à laquelle ils prêtent une vertu régénératrice aussi immédiate qu'hypothétique. Dans les deux cas, le diagnostic est remplacé par le confort des slogans, au détriment de la rigueur de l'inventaire.

L'opinion, elle, ne s'y trompe pas. En janvier 2026, 82% des Français jugeaient la situation institutionnelle « assez ou très grave », un chiffre en progression constante¹. Néanmoins, le débat peine à émerger. La V^e République est devenue le décor invisible de toutes les crises. Les urgences sociales, économiques ou territoriales occupent l'avant-scène, sans que soit perçue la cause commune qui les relie : une architecture institutionnelle défailante.

Ce sont pourtant ces mécanismes constitutionnels qui commandent, en dernier ressort, notre destin collectif. Ce sont donc eux qu'il convient d'interroger, sans complaisance ni faux-semblants.

Un Parti socialiste prisonnier d'un paradoxe institutionnel

Le ralliement du PS aux institutions de 1958 ne fut pas le fruit d'une conversion doctrinale. Il procéda d'abord d'un calcul stratégique lié à la conquête du pouvoir. François Mitterrand en fut l'artisan décisif : dès 1971, il transforma une formation historiquement parlementaire en un parti structuré autour de l'élection présidentielle. C'est ce que Gérard Grunberg a qualifié de « compromis mitterrandien² » : l'acceptation pragmatique d'institutions jugées imparfaites, mais utiles pour gagner, combinée au maintien d'un imaginaire militant fondé sur la critique du « pouvoir personnel ».

Cette attitude s'inscrivait dans une tradition plus ancienne. La SFIO, héritière d'une culture marxiste et révolutionnaire, n'avait jamais fait de la question institutionnelle un enjeu théorique central. La transformation politique était pensée comme devant résulter d'un bouleversement global du système économique et social, reléguant les débats constitutionnels au second plan. De fait, durant toute la III^e puis la IV^e République, le parti pratiqua un réformisme précoce, mais sans jamais élaborer de doctrine institutionnelle cohérente. Si bien qu'elle assista sans réaction à l'offensive des droites en faveur d'un exécutif fort, d'un bicamérisme de combat et du recours au référendum. Cette passivité ne fut pas sans conséquence, puisqu'on peut la lire comme l'un des ressorts profonds du déclin ultérieur du parti.

François Mitterrand s'inscrivait donc dans une continuité tout en la transformant. Une fois élu, il continua d'entretenir une distinction subtile entre des institutions qu'il jugeait structurellement mauvaises et une pratique du pouvoir qu'il présentait comme efficace. Il résumait lui-même cette position en affirmant « Ces institutions étaient dangereuses avant moi, elles le resteront après. » Durant ses deux septennats, il s'abstint ainsi de toute réforme d'ampleur tout en permettant au parti de poursuivre sa dénonciation du présidentielisme. Le système fonctionnait selon une répartition des rôles bien établie : au président, l'exercice du pouvoir ; au parti, la critique du régime.

Cette culture de l'adaptation perdura sous François Hollande. À la tête du PS de 1997 à 2008, il ne rompit ni avec l'héritage mitterrandien ni avec la tradition de la SFIO : la question institutionnelle resta périphérique. Devenu à son tour président, il privilégia la réforme des usages, notamment par l'interdiction du cumul des mandats plutôt qu'une réécriture de la Constitution³. Son agnosticisme institutionnel prolongeait ainsi un demi-siècle d'ajustements sans doctrine, où l'efficacité politique

immédiate primait sur la réflexion structurelle.

À rebours de cette logique d'accommodation, Lionel Jospin s'efforça en 2000 de trancher le dilemme en instaurant le quinquennat, tout en refusant toute évolution vers un régime recentré sur le Premier ministre. Paradoxalement, cette position fut adoptée alors même qu'il exerçait, de l'avis général, le mandat de chef de gouvernement le plus puissant de la V^e République.

La dissolution décidée par Jacques Chirac en 1997 avait pourtant ouvert une séquence institutionnelle conforme à l'esprit originel de la Constitution : l'élection législative redevenait le véritable moment d'attribution du pouvoir. En position dominante, Lionel Jospin aurait pu s'appuyer sur cette configuration pour affirmer une logique primo-ministérielle. Il choisit au contraire de ne pas en tirer parti et, fidèle à sa culture constitutionnelle⁴, réaffirma, par la révision de 2000, la prééminence de l'élection du chef de l'État comme clef de voûte du système politique. Sa démission au soir du 21 avril 2002 en constitua la définitive illustration : en renonçant à conduire son parti à la bataille législative malgré un bilan reconnu, il fit prévaloir la logique présidentielle sur la logique parlementaire.

Un vide idéologique devenu un handicap stratégique majeur

L'adoption du quinquennat n'a, pour autant, pas incité le PS à se doter d'une vision cohérente de la question institutionnelle. Ainsi, en 2006, le texte « **Réussir ensemble le changement** », censé préparer l'échéance présidentielle de 2007, se limita à un inventaire de mesures techniques destinées à renforcer le Parlement, sans jamais toucher à l'architecture du pouvoir.

Depuis, seuls deux textes d'envergure ont été débattus. Le premier, « Pourquoi il faut garder la V^e République », publié en janvier 2011 sous la signature de Manuel Valls, assumait la défense du *statu quo*. Le second, présenté en mai 2016 par Laurent Dutheil et Nicolas Sfez, avançait « 50 recommandations pour nos institutions » sans pour autant proposer de franchir le Rubicon. Malgré des diagnostics parfois sévères, les deux documents convergeaient ainsi dans une même retenue : refuser l'idée d'une VI^e République, jugée n'être qu'un alibi commode pour éviter d'agir.

Cette absence de doctrine d'ensemble a pesé lourd. Faute d'alternative solide, les parlementaires socialistes furent incapables de contrarier ou même d'infléchir la révision constitutionnelle engagée par Nicolas Sarkozy en 2007. Cette impuissance n'a pourtant pas conduit le PS à remettre l'ouvrage sur le métier, puisque, depuis, le terrain institutionnel est resté en friche.

Même l'effervescence des quatre derniers congrès n'a accouché que d'une indigence frappante.

Les textes d'orientation se sont contentés de ressasser quelques formules convenues : « déprésidentialiser », « valoriser le Parlement », « rééquilibrer les pouvoirs ». Pour le PS, la question institutionnelle demeure donc un angle mort, mobilisé par intermittence et jamais véritablement investi. Or, négliger le « comment faire » revient à condamner le « que faire » à l'impuissance.

En parallèle, comment ne pas être surpris par l'incroyable débauche d'énergie déployée pour régler une seule et même préoccupation : la manière de choisir le candidat (ou la candidate) à l'élection présidentielle ? Au sein des instances nationales et dans les médias, les socialistes s'épuisent en subtilités procédurales pour identifier celui (ou celle) qui, au final, risque fort d'être devancé dès le premier tour par Jean-Luc Mélenchon ou par le candidat de la droite.

Cet activisme révèle un aveuglement profond. En l'absence de boussole institutionnelle, l'articulation entre le projet et la conquête du pouvoir est, en vérité, impossible.

Rompre avec ces facilités exige donc plus qu'un simple correctif technique bricolé à la veille de la prochaine échéance. Il ne s'agit plus de réparer la V^e République à la marge, mais de réinventer les règles du jeu pour redonner au PS sa vocation de moteur démocratique. Pour redevenir une force centrale, il doit désormais assumer un réformisme intransigeant.

Recevez chaque semaine toutes nos analyses dans votre boîte mail

[Abonnez-vous](#)

La voie de la « République du contrat »

Dans le cas d'espèce, cette rupture ne sera pas une fuite vers le néant. Elle marquera au contraire le préalable indispensable à une audace créatrice : celle qui consiste à troquer l'épuisement d'un pouvoir solitaire contre la vitalité d'une conquête collective.

Le courage de rompre

Le PS peut-il feindre d'ignorer l'abîme qui se creuse entre les citoyens et leurs représentants ? Les

conclusions du **Baromètre de la confiance politique** pour 2026 sont sans appel : 78% des Français déclarent ne plus avoir confiance dans la « politique ». Ce chiffre, en hausse de quatre points en un an, franchit un seuil de rupture inédit depuis la création de cette enquête de référence en 2009.

Au surplus, ce désaveu mine désormais l'ensemble de l'édifice institutionnel. La défiance s'est généralisée comme un poison lent. Seuls 15% des sondés font encore confiance aux partis, 17% au gouvernement et 22% à l'institution présidentielle. Même le Parlement ne rassemble plus les suffrages : 20% de confiance envers l'Assemblée nationale et 26% pour le Sénat.

Jamais le pouvoir n'a semblé à la fois aussi solitaire dans sa pratique et aussi impuissant dans ses effets. Si le temps a embaumé l'héritage du général de Gaulle, lui conférant une aura d'éternité, ce vernis est maintenant fissuré. Nous sommes arrivés à l'ultime phase de la désacralisation du chef de l'État. Car la vérité d'une situation politique ne se trouve pas dans les discours des acteurs, mais dans les résultats concrets que l'événement produit. Or, « l'omniprésident » a débouché sur l'impotence.

Quel bénéfice le Parti socialiste pourrait-il encore espérer tirer de ce présidentielisme exacerbé ? La défiance des Français est structurelle. Le moment est venu de remonter à la racine du mal et de rompre avec l'utilitarisme constitutionnel qui contraint le PS à ne penser son rôle qu'à travers les seules règles du jeu présidentiel.

Il y a urgence, car ce jeu-là a fini par dévorer l'enjeu : l'intérêt du parti et celui du pays convergent désormais. Si rien ne vient rompre ce cycle, l'année à venir sera sacrifiée sur l'autel de l'obsession électorale. Le pays s'enlisera dans une sarabande stérile, où chaque mois verra surgir un nouveau Lucien de Rubempré aux dents longues ou un Robespierre de plateau télé. Et naturellement, cette prépondérance des intérêts électoraux cantonnera l'élaboration programmatique au bas de l'échelle des pratiques, pour n'offrir de visibilité qu'à ceux qui savent nourrir le vacarme médiatique.

Précisons l'analyse : quelle place le PS compte-t-il occuper dans ce théâtre ? Après deux échecs cinglants aux scrutins présidentiels, il ne dispose à ce jour d'aucun prétendant identifié par l'opinion comme capable de franchir le seuil du second tour face au Rassemblement national (RN). En février 2026, **l'Ifop** ne créditait Raphaël Glucksmann que de 10 à 12% des intentions de vote, un score insuffisant pour assurer la présence lors du tour décisif, pour un potentiel candidat qui, de surcroît, n'est pas membre de ce parti.

Ce constat est corroboré par la « cote de confiance » des personnalités mesurée par **Elabe** en mars 2026 : François Hollande et Bernard Cazeneuve (hors des rangs socialistes) n'arrivent qu'en 10^e et 11^e

position (23%), loin derrière Jordan Bardella ou Marine Le Pen. Quant aux figures actuelles du PS, elles stagnent entre la 22^e et la 29^e place.

Le moment est donc propice pour assumer un changement de paradigme : passer de la « République de l'incarnation » à la « République du contrat ». Plutôt que de s'épuiser dans une quête pathétique d'un « sauveur », alors que les leviers du monde moderne sont partout horizontaux, le PS gagnerait à renouer avec sa culture profonde en devenant le fer de lance d'un régime véritablement parlementaire. Un tel courage ouvrirait une voie claire : celle d'une République nouvelle au prix d'une véritable apostasie. En abjurant sa foi dans le présidentielisme, le PS changerait de boussole. Il ne chercherait plus à conquérir un pouvoir solitaire, mais à gouverner durablement.

Cette perspective peut ressembler aux travaux d'Hercule ; elle fut pourtant la clé d'un succès historique au Portugal, en 1991. Le pays connaissait alors une stabilité paradoxale : face à l'immense popularité du président socialiste Mário Soares, le Premier ministre Aníbal Cavaco Silva, à la tête du Parti social-démocrate (*Partido Social Democrata*), fit un choix de rupture. Il décida de ne présenter aucun candidat, sacrifiant l'exposition présidentielle, mais faisant le choix de la concorde sur la division. Ce ne fut pas un retrait, mais une réaffectation stratégique des forces. Considérant le Parlement comme le seul lieu réel du pouvoir, le PSD favorisa la réélection sereine de Soares et décrocha, quelques mois plus tard, une majorité absolue de députés.

Il ne s'agit donc pas de s'effacer mais de changer de combat. Pour échapper à l'invisibilité dans un système encore aimanté par l'Élysée, le PS doit concentrer son énergie sur la construction d'une véritable majorité de gouvernement, distincte d'une simple majorité présidentielle. Il lui faut, pour cela, se départir du « paradigme gaulliste » qui ne conçoit l'efficacité des institutions qu'à travers une Assemblée asservie aux engagements du chef de l'État. L'expérience de la législature 1997-2002 a pourtant amplement prouvé qu'une majorité pouvait s'articuler autour d'un programme porté par une coalition de partis plutôt que par la seule volonté présidentielle. L'enjeu est donc de substituer la solidité d'un contrat de coalition au mythe fatigué de l'homme providentiel.

L'intelligence de construire

L'histoire de la gauche française nous enseigne que, du bloc des gauches à la gauche plurielle, les expériences de coalition n'ont jamais reposé sur un alignement idéologique intégral. Elles sont nées d'une volonté politique lucide, attentive aux circonstances, et d'un pragmatisme assumé : celui qui reconnaît que le rassemblement procure davantage de gains électoraux et symboliques que l'isolement, sans jamais exiger l'effacement des singularités de chaque formation. De surcroît,

ce ne sont pas les choix constitutionnels qui fixent les positions politiques, mais les intérêts politiques qui doivent commander les stratégies constitutionnelles.

La voie est alors tracée que vient renforcer une nécessité arithmétique incontournable. Aucune victoire n'a jamais été l'œuvre d'une seule force. En 1981, le succès de François Mitterrand ne fut possible qu'en additionnant, à l'union PS-PCF, près d'un million de voix venues du premier tour de Jacques Chirac. Aujourd'hui, alors que la gauche stagne autour du tiers des suffrages et que les fugaces alliances électorales de 2022 et de 2024 n'ont produit ni souffle durable ni intégration réelle, se crisper sur l'unique périmètre d'une « candidature commune de la gauche » serait une erreur de focale.

Le parcours chaotique des gouvernements récents rappelle en effet une évidence trop oubliée : même sous la V^e République, nul ne gouverne durablement contre l'Assemblée. Suivant la formule d'Althusser, « les événements font eux-mêmes leur critique » : le mythe d'un exécutif tout-puissant s'est dissipé dès lors que les équilibres parlementaires sont devenus friables. En dernière analyse, la capacité d'action du pouvoir exécutif demeure tributaire de la solidité, ou de la fragilité, de sa base législative.

C'est ici que les pièces du puzzle s'assemblent. La constante la plus solide des propositions socialistes réside précisément dans le rééquilibrage de nos institutions : renforcer le rôle des commissions parlementaires, redistribuer les pouvoirs dans la procédure législative, instaurer un vote de confiance obligatoire pour tout nouveau Premier ministre. Si la mise en œuvre de ces principes fut, par le passé, moins constante que leur énonciation, ils constituent aujourd'hui le socle naturel d'une offre politique capable de fédérer la gauche autour d'un contrat de gouvernement clair scellant la perspective d'une « majorité de gouvernement ».

Certes, bâtir une telle coalition sera un exercice exigeant. Mais, à la vérité, il ne fut jamais aisé. Par exemple, entre 1995 et 1997, l'hégémonie du PS freinait les Verts et le Parti communiste français (PCF) ; avec le Mouvement des citoyens, c'était la question européenne qui cristallisait les réticences. Les obstacles changent donc simplement de nature, mais ne disparaissent jamais. Mais c'est en se plaçant résolument dans cette perspective que pourra se dénouer le nœud gordien du moment.

Et le PS dispose de solides atouts pour en être à la fois le moteur et l'architecte. Il porte d'abord en lui cette culture de l'accommodement, indispensable pour faire vivre un futur gouvernement de coalition sans l'étouffer. Les débats budgétaires de l'hiver 2025 et l'attitude responsable de ses parlementaires lui ont rendu une centralité qu'il avait perdue. Le pari n'était d'ailleurs pas sans péril

: en quittant la posture d'opposant systématique qu'il occupait depuis 2017, le PS s'exposait à l'inconfort d'un compromis que La France insoumise (LFI) ne manquerait pas de stigmatiser. Mais l'objectif politique était assumé : revendiquer publiquement sa différence et entraîner une partie de la gauche dans une logique de transaction. Si le résultat ne fut pas aussi lisible qu'espéré, il a néanmoins permis d'ancrer dans l'opinion une identité singulière : celle d'une formation dont la responsabilité assumée constituera, demain, un gage de sérieux.

Ensuite, le PS est riche d'un vivier de responsables rompus à la gestion complexe, capables d'assurer la cohésion d'équipes politiquement diverses. L'expérience acquise dans l'exécutif des collectivités territoriales ou par la participation à des gouvernements constitue, à cet égard, un laboratoire inestimable. S'y est forgée une culture du résultat qui fait cruellement défaut à l'échelon national. Elle démontre parfaitement qu'il est possible de concilier des identités politiques au sein d'un projet commun, sans rien renier de ses spécificités.

Enfin, ce savoir-faire a forgé des responsables qui connaissent aussi l'exigence de l'autorité. Car si le collectif est essentiel, il n'en demeure pas moins indispensable qu'il soit dirigé, une attente que le pays exprimera avec force demain. Et ces élus aguerris mesurent combien l'autorité ne s'impose pas par le narcissisme d'un seul, mais par la solidité du contrat respecté.

La force de fédérer

Un tel choix stratégique, par sa portée radicale, doit être assumé pour ce qu'il ambitionne d'être : une offensive globale. En s'émancipant de l'aliénation présidentielle, le PS renversera la table des usages pour bâtir une nouvelle donne politique qu'aucune autre voie ne saurait lui offrir.

Le premier bénéfice de cette mutation sera celui d'une cohérence restaurée. Depuis 1981, les socialistes ont persisté à célébrer la prééminence du Parlement tout en confortant, une fois aux affaires, l'hégémonie de l'Élysée. Cette dissonance, où les résolutions de congrès se sont brisées sur la mécanique présidentielle, a nourri une culture du double discours aussi délétère qu'inefficace.

En cessant ces contorsions, le PS renouera avec son identité profonde : celle du régime représentatif et du pluralisme parlementaire. Il ne s'agira plus d'un ralliement honteux au présidentielisme hypertrophié, mais de l'affirmation d'une doctrine claire. D'une part, le Parlement doit redevenir l'unique sanctuaire de la délibération publique et du compromis social ; d'autre part, le gouvernement doit s'imposer comme le véritable centre d'impulsion de la politique nationale. En retrouvant cette sincérité doctrinale, le PS s'offrira enfin une ligne lisible, une parole audible et une

assise doctrinale stable.

À cette clarté s'ajoutera un profit stratégique majeur : gouverner. Quelle que soit l'identité du vainqueur de mai 2027, la composition du gouvernement découlera des urnes de juin. Au surplus, cette orientation nouvelle effacera la mécanique délétère du « troisième tour » qui, depuis 2002, réduit le renouvellement de l'Assemblée à un simple épilogue du scrutin de l'Élysée. Car si l'abstention n'a cessé de croître durant les deux dernières décennies, c'est précisément parce que les citoyens percevaient les législatives comme un rituel sans enjeu, une formalité réservée aux seuls partisans du vainqueur.

Or, 2024 a prouvé que, lorsque les législatives sonnent comme le rendez-vous démocratique où se joue la dévolution du pouvoir, la participation est au rendez-vous. En assumant cette lecture du système politique, le PS redonnera donc souffle et sens à cette élection.

Enfin, ce déplacement du centre de gravité politique recèle un dernier avantage : apaiser la vie interne du parti en rendant sa primauté au collectif. Même si le PS ne vit plus au rythme de la concurrence déraisonnable entre les « écuries » présidentielles comme ce fut souvent le cas, il reste tenaillé par les logiques qui prévalent à la désignation de son candidat. Le choix de la coalition législative permettra à l'inverse de réinvestir chaque territoire de la République. Le combat ne se cristallisera plus sur une figure isolée, mais se déploiera en une multitude de fronts où chaque élu, chaque militant, deviendra l'artisan d'une victoire globale. Le groupe primera alors sur l'ambition solitaire, car c'est de l'addition de ces ancrages locaux que naîtra le succès.

Cette réflexion trouve son mérite le plus décisif dans son immédiate faisabilité : elle ne requiert aucune révision constitutionnelle préalable. S'il est demain nécessaire d'adopter une loi organique pour modifier l'article L.O. 121 du code électoral et pérenniser ce calendrier, cette rupture ne dépend aujourd'hui ni d'un décret, ni d'une réforme de structure, mais d'une seule volonté politique. Comme le rappelait le fondateur de la V^e République, « il n'y a de politique que de courage », et c'est précisément de ce courage-là que naissent les forces capables de transformer le cours de l'histoire.

1. **En qu(o)l les Français ont-ils confiance aujourd'hui ?**, Le baromètre de la confiance politique, Sciences Po Cevipof et OpinionWay, vague 17, février 2026.
2. Gérard Grunberg, *La Loi et les prophètes. Les socialistes français et les institutions politiques*, Paris, CNRS éditions, 2013, p. 13.
3. Qu'il n'avait d'ailleurs jamais promise dans ses « 60 engagements » en 2012.
4. Dès 1991 dans son ouvrage *L'invention du possible* (Flammarion), il s'était prononcé pour un « régime présidentiel à la française ».